

Déploiement de la téléinspection : Trois-Rivières optimise ses pratiques d'évaluation foncière

Le 5 février 2026 – La Ville de Trois-Rivières annonce la mise en place d'un nouveau service de téléinspection pour les visites d'évaluation foncière. Grâce à une plateforme numérique spécialisée, la Direction de l'évaluation peut désormais effectuer des visites virtuelles à distance, en plus d'offrir la prise de rendez-vous en ligne.

Des avantages concrets pour les propriétaires

Pour faciliter les inspections et offrir une meilleure expérience, ce nouveau service offre plusieurs avantages pour les propriétaires :

- Simplicité : l'inspection se déroule directement à partir d'un téléphone intelligent ou d'une tablette;
- Flexibilité : prise de rendez-vous en ligne;
- Respect de la vie privée : l'inspection se fait à distance;
- Rapidité : un traitement plus rapide des dossiers;
- Sécurité : aucune présence physique nécessaire au domicile.

Une modernisation efficace et bénéfique

Ce nouveau service remplacera, dans plusieurs cas, la traditionnelle visite en personne. Il permettra à la Direction de l'évaluation de mieux répartir la charge de travail, d'optimiser le nombre de visites, d'encadrer le processus et d'améliorer la qualité des services. Il contribuera également à réduire l'empreinte écologique liée aux déplacements.

Un volume important de visites annuelles

Chaque année, la Direction de l'évaluation effectue environ 8000 visites sur le territoire. Celles-ci concernent principalement les modifications apportées aux résidences suivant la demande d'un permis, la vente d'un immeuble ou encore la visite cyclique de l'ensemble des propriétés.